



Atelier Rencontre



Mixité, villes de demain
et industries de service
en milieu urbain dense



MERCREDI 19 AVRIL
PALAIS DE TOKYO
PARIS - SALLE YOYO

Les Actes

Introduction

Hervé Marseille,

Vice-Président du Sénat
Sénateur-Maire de Meudon
Président du Syctom

L'intégration des équipements de service à la collectivité en zone urbaine, et précisément en Ile-de-France, est une question passionnante, qui s'inscrit dans le long cours. Il est nécessaire d'avoir recours à des politiques pérennes pour accompagner un projet d'aménagement du territoire avec des équipements majeurs, comme le sont les installations du Syctom.

Les grands services urbains, services essentiels (eau, électricité, déchets etc.) représentent un enjeu d'avenir pour les usagers, pour les territoires qui les accueillent et pour les services publics qui les gèrent. Notre responsabilité nous commande de transformer l'impact de nos activités en valeur pour le territoire. Aussi, nous sommes intimement convaincus de la nécessité de porter une vision globale des dynamiques urbaines, et d'anticiper leurs évolutions, afin d'élaborer des installations parfaitement intégrées à leur environnement.

« Le Syctom œuvre dans une optique de mixité et d'insertion de ses installations, aussi bien du point de vue de l'acceptabilité sociale que sur les questions logistiques »

Depuis 2008, le centre de tri Isséane du Syctom, à Issy-les-Moulineaux, constitue une référence en matière d'équipement public. Beau et discret, grâce au travail d'architectes talentueux, ce site fonctionne parfaitement et il est très régulièrement visité par des responsables du monde entier. Il s'intègre harmonieusement à



son environnement, comme en atteste l'installation d'entreprises directement à côté de l'infrastructure.

L'intégration de nos installations est un enjeu central. Un territoire n'a pas à assumer un bâtiment ingrat qui porterait préjudice au paysage urbain, alors même qu'il peut constituer un atout si un véritable travail architectural et urbanistique est mené.

Au-delà de l'aspect architectural, les installations du champ du déchet doivent répondre à d'autres problématiques : la gestion de la logistique et du transport, mais aussi la fin de l'enfouissement des déchets non valorisables, ce qui touche directement à des enjeux environnementaux et énergétiques. Dans cette optique, le Syctom travaille en réseau avec les grands services urbains du déchet, comme le SIAPP ou le SIGEF, qui traitent des problématiques semblables.

L'enjeu est d'autant plus fort que ces installations s'inscrivent de façon durable dans le temps. L'équipement des territoires structure en effet la vie quotidienne de millions de personnes.

C'est dans cet esprit que nous avons organisé cet atelier et avons été témoin avec plaisir de la richesse des échanges entre les intervenants mais aussi avec le public présent à cette occasion.

Table ronde n°1

L'acceptabilité sociale, cœur et levier des projets d'installation d'unités industrielles en milieu urbain dense

Mickaël Clément : Vision et définition de l'acceptabilité sociale

La « licence sociale d'opérer », donnée par les riverains d'un projet d'installation, équivaut aujourd'hui à la notion d'« acceptabilité », qui s'obtient par la recherche d'un consensus et d'un dialogue constructif, et par l'écoute des préoccupations des habitants.

Au cœur de cette notion, se trouve l'idée d'un jugement collectif : l'acceptabilité sociale ne se limite pas aux revendications d'associations, parfois radicales, mais intègre l'accord de la majorité silencieuse, d'où la nécessité d'un travail pédagogique de fond.

« Le phénomène NIMBY n'est pas une fatalité »

L'acceptabilité sociale se fait à deux niveaux : celui du modèle et celui du projet industriel. L'acceptabilité d'une unité industrielle inclut à la fois les impacts, qui renvoient aux inquiétudes d'habitants se sentant menacés, et à la participation au projet, ce qui touche davantage aux attentes.

Il convient d'abord de rassurer sur les impacts pour apaiser les inquiétudes, puis d'être capable d'instaurer un véritable dialogue, ce qui requiert des interfaces diversifiées et adaptées aux publics concernés (ne pas se limiter au format de la réunion publique).



de g. à d.

Dominique ALBA, Directrice générale de l'APUR

Nathalie CECUTTI, Prospectiviste urbaine au Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer

Mickaël CLEMENT, Directeur général de Azao Consulting

Catherine BOUX, Directrice générale adjointe en charge de l'exploitation et de la prévention des déchets au Sycatom

Nathalie Cecutti : Réinterroger l'acceptabilité sociale avec le co-urbanisme, et penser demain

Le co-urbanisme expérimente des solutions urbaines inspirées par le bon sens, basées sur une réflexion empirique et sur une connaissance du terrain. Il connaît un intérêt grandissant en France, avec la mise en place de discussions et des débats, mais aussi en raison de l'émergence d'outils pour favoriser la démocratie urbaine. A ce titre, le rôle du numérique est amené à être de plus en plus important.

« On assiste avec le co-urbanisme à l'émergence de fabriques collaboratives de la ville »



Table ronde n°1

Dans un contexte de concentration dans les villes et de forte urbanisation de la population, assurer le bien-être urbain et maintenir une écologie urbaine va constituer un défi. Les industries devront donc être résilientes, durables, responsables. Elles devront faire preuve d'ouverture sociale : fluidité dans l'aménagement, possibilité de pénétrer dans les lieux, transparence de l'activité, association des populations dans la vie de quartier, etc. On peut s'attendre à ce que l'usine du futur soit plus petite, plus silencieuse, plus performante en énergie, circulaire. Sa dimension plus humaine inclut un retour à la proximité, avec une ambition de transformation locale.

Dominique Alba : Conserver les services industriels en milieu urbain dense : un défi ?

« Et si, demain, on redonnait une place aux déchets dans l'espace public ? »

Les dispositifs industriels existent depuis longtemps. Si les retirer n'aurait pas de sens, ils peuvent être renouvelés, comme le fait le Sycotm pour ses installations. Notre système est en pleine évolution et devient extrêmement « interagissant ». Concernant les usines de traitement des déchets, les habitants commencent à intégrer la chaîne car ils réalisent qu'ils sont producteurs de déchets. Pendant longtemps, il s'est agi de bénéficier des services sans vouloir les voir, et cette invisibilité était accentuée par le fait que les acteurs industriels eux-mêmes refusaient d'expliquer leurs processus. Cette dynamique est amenée à changer pour réinterroger la place des déchets dans l'espace public.

Ainsi, la question ne va pas se limiter à l'acceptabilité sociale du gros objet industriel, c'est-à-dire l'usine seule, mais à l'acceptabilité sociale de la chaîne dans son ensemble, de la poubelle personnelle jusqu'à l'usine, en passant par le trajet du camion benne. C'est cette chaîne industrielle, ces processus, qu'il conviendra d'expliquer aux habitants pour lever la méconnaissance totale qui existe aujourd'hui. Ainsi, l'acceptabilité sociale sera favorisée.

Catherine Boux : La prise en compte de l'acceptabilité sociale dans les projets du Sycotm

Au sein du Sycotm, nous veillons à intégrer tous les sujets abordés en amont de nos projets, avec la population, les territoires et les élus locaux. Nous souhaitons aller au-delà des obligations légales de concertation, pour que les populations puissent s'exprimer non-seulement durant les phases de conception du projet mais également à tout autre moment. Par ailleurs, nous ne nous positionnons pas en tant que simple bâtisseur, mais avons aussi un objectif de sensibilisation à la problématique des déchets et aux gestes respectueux de l'environnement. Nous cherchons à la fois à faire adhérer la population aux projet industriel en lui-même, mais aussi au modèle, ce qui nécessite une projection sur le long terme, à 20, 30, 50 ans.

« Au sein du Sycotm, nous recherchons le consensus et la mise en place d'un dialogue constructif »

Les questions de la salle, les réponses des intervenants

Concernant la résilience des services urbains, est-ce que les réserves foncières seraient utilisables en situations d'urgence ?

Dominique Alba : *Les réserves foncières sont utilisables en situation d'urgence, notamment dans le cadre de la lutte contre les inondations.*

Intervention du Président Hervé Marseille :

" Une des problématiques de nos projets reste la longueur des procédures, plusieurs années sont parfois nécessaires pour mener des délibérations, réaliser des études, s'impliquer dans les procédures administratives complexes. L'ensemble engage sur plusieurs années, au cours desquelles les acteurs et les lois changent. "

La France est un des moteurs des innovations dans le domaine des déchets, de l'eau, et de l'énergie. Comment des organismes tels que le Syctom se positionnent-ils sur cette question de l'innovation ?

Catherine Boux : *L'innovation fait partie de nos missions : nous essayons d'en développer de nouvelles, notamment sur le processus de traitement, mais dans le même temps nous devons arbitrer car nous aussi avons l'obligation de mettre en œuvre des processus industriels éprouvés.*

Complément de Nathalie Cecutti : *L'innovation sociale est aussi à prendre en compte. Une transition sociale est nécessaire en plus d'une transition énergétique pour obtenir un changement des modes de vie et des modes de consommation. Certains signaux faibles montrent que les évolutions sont en cours, avec par exemple la mise en place de ressourceries.*

PROJECTION VIDEO



Grand Paris Express – Centre d'exploitation d'Aulnay-sous-Bois, une intégration urbaine à deux visages

Interview de Mark Wilson, architecte de Groupe-6

Alexandre Franc, architecte de Groupe 6 : *l'acceptabilité sociale sur ce projet a été obtenue par une discussion avec les parties prenantes, et en mettant en place une situation de vitrine pour rendre l'usine expressive.*

Table ronde n°2

Logistique urbaine, intégration architecturale, penser l'articulation opérationnelle des industries de service au sein d'un espace urbain dense et évolutif

Bernard Reichen : De la mutation du péri-urbain et de l'urbain, et l'exemple de Saint Ouen

On a longtemps opposé urbain et péri-urbain, considérant que les territoires péri-urbains avaient vocation à être au service d'autres territoires, en écho à notre conception française de la ville organisée dans une logique de zonage. Aujourd'hui cependant, le péri-urbain est en train de se réinventer, car la société évolue plus vite que l'espace grâce au numérique notamment.

On peut mesurer les différences d'intensité urbaine qui existent entre des territoires en termes de « gradient d'urbanité », et en comprenant l'histoire

des domaines qui le compose. Il existe trois règles relatives aux domaines : d'abord, il doit se moderniser pour lui-même. Ensuite, il doit offrir à la ville un principe d'urbanité. Enfin, l'espace public ayant changé d'âme et constituant un domaine de projets autonome, son utilisation n'est plus définie par sa forme et il convient de le penser autrement pour concevoir des équipements collectifs différents, par exemple à ciel ouvert.

« Le projet des Docks de Saint Ouen est intéressant en ce qui concerne la question de la mixité, car il montre qu'une ancienne zone industrielle peut devenir habitable. »





de g. à d.

Bernard REICHEN, Directeur associé de Reichen et Robert&Associés

Anouk LEGENDRE, Directrice associée de XTU Architects

Nicolas GILLIO, Directeur d'études Villes et Territoires au Cerema

Pierre HIRTZBERGER, Directeur général des services techniques au Sycptom

Nicolas Gillio : Comprendre la notion de mixité

Il y a trois approches de la mixité : la mixité sociale, la mixité fonctionnelle, qui se rapproche des enjeux du développement durable, et la mixité d'usages, qui combine un peu de ces deux types de mixité.

Les fonctions d'une installation varient dans le temps, en fonction même du moment de la journée : à un instant, elles toucheront les actifs, puis les habitants, les touristes, ou bien simplement les usagers. Pour beaucoup d'opérations d'aménagement il est donc important de faire coexister des fonctions très différentes, ce qui nécessite une certaine hybridation des métiers (promoteurs, énergéticiens, designers).

Table ronde n°2

Anouk Legendre : Exemples d'intégration architecturale et de logistique urbaine

Nous avons développé plusieurs projets illustrant des réponses possibles aux enjeux de l'intégration architecturale et de la logistique urbaine des installations industrielles en milieu urbain.

Pour la création d'un hôtel logistique greffé sur rails, incluant tout un équipement logistique enfoui et une plateforme-toit devenant la base d'un quartier tout neuf avec un théâtre, un équipement sportif et une résidence étudiante, nous avons changé l'image de l'installation, et donc nous avons influé sur son acceptabilité sociale.

« Les grands équipements, par la place centrale qu'ils occupent, incarnent de fait une symbolique, un imaginaire, qui sont des éléments importants de son acceptabilité sociale »

Dans le projet portuaire, nous avons mené une étude sur la possibilité de réutiliser la chaleur fatale, le gaz carbonique venant des usines, pour transformer le quartier en grandes serres pour alimenter Paris. Pour un autre projet nous avons conçu des bio-façades composées de microalgues, qui consomment les gaz carboniques et transforment le CO² en oxygène. La centrale qui rejette le gaz devient alors le moteur d'une toute nouvelle industrie, en harmonie avec l'environnement et la nature.

Pierre Hirtzberger : La gestion de la logistique et de l'intégration urbaine dans les installations du Sycotomé

Les interventions confirment que les installations du Sycotomé ont bien leur place dans la ville, en zone urbaine dense. Ces usines requièrent des approches différenciées en fonction des caractéristiques et besoins des territoires dans lesquelles elles s'intègrent : on recherchera parfois la discrétion de l'objet industriel, ou à l'inverse un affichage et une démonstration transparente de l'usine.

« Nous incluons un nouvel élément dans nos projets d'installation : la biodiversité, avec la mise en place des démarches de végétalisation de nos installations. »

De plus, le Sycotomé développe une logistique qui soit la moins négativement impactante en mettant en place des solutions alternatives au réseau routier saturé, telles que le transport fluvial et le transport ferré. De plus, compte tenu des volumes de déchets gérés et malgré des capacités de traitement importantes, nous devons avoir une réflexion sur nos capacités de stockage.

Les questions de la salle, les réponses des intervenants

Intervention de Martial Lorenzo :

" L'inacceptabilité est aussi une notion à prendre en compte.

Le Syctom l'a expérimenté avec le projet à Saint-Ouen. L'usine du Syctom ne figurait pas dans l'esprit de certains intervenants sur le projet d'éco-quartier des Docks, ce qui a généré des incompréhensions. "



Quelle articulation a été faite entre le projet d'usine d'incinération d'Ivry, qui génère de la chaleur, et le CPCU ?

Réponse de Martial Lorenzo : *La Ville d'Ivry a demandé à plusieurs reprises d'engager la réflexion sur l'association entre le Syctom et la CPCU, c'est une réflexion de longue durée.*

Remarque de la salle :

Les ingénieurs, et l'ensemble des acteurs liés à de tels projets, savent prendre en compte les préoccupations des riverains. La relation à la ville peut se faire avec une belle architecture extérieure, mais il faut que l'intérieur soit également intéressant, pour permettre un effet de vitrine. L'équilibre économique peut aussi être recherché avec d'autres fonctions. L'usine Isséane du Syctom est un modèle de connexion multimodale : avec la route, la Seine, le rail et le RER C.

La recherche de l'acceptabilité prend-elle toujours en compte la santé publique et les risques sanitaires ?

Réponse de Martial Lorenzo : *AIRPARIF a démontré dans ses études que le traitement des déchets représentait 2% de la totalité des particules fines, sans compter les économies en quantité de particules fines obtenues grâce aux usines du Syctom qui génèrent du chauffage, évitant ainsi le recours à des ressources énergétiques primaires.*

Réponse de Nathalie Cecutti : *En complément, le Plan Santé Environnement (2015 – 2018) donne des éléments très précis concernant les particules fines et sur le milieu environnemental lié à l'aménagement des villes.*

Notre ambition est claire : nous voulons mettre en place des dispositifs simples, transparents et qui rendent nos activités compréhensibles.



Conclusion des échanges

Martial Lorenzo, Directeur général des services du Syctom

Les questions que nous avons traitées lors de cet atelier constituent un vaste sujet de société. Au 19ème siècle, en pleine révolution industrielle, l'ambition était d'avoir des usines visibles ; les choses ont évolué avec le temps, et aujourd'hui il s'agit de montrer l'ensemble de la chaîne, de la poubelle et l'usine.

La question de la concertation renvoie à la méthode de dialogue et au sujet de ce dialogue. La concertation nous amène régulièrement sur des sujets liés au modèle de société, sujets compliqués dans le débat avec le citoyen. La seule façon d'y répondre est de s'assurer que la discussion constitue un vrai échange et réponde aux attentes du public.

L'acceptabilité, au-delà de tous les arguments techniques, nécessite un travail de longue haleine, permanent. Il faut rester en contact avec la réalité du terrain, expliquer le fonctionnement du projet et des installations, et toujours être clairs sur les réalités et les enjeux de ces projets.

Pour s'intégrer au mieux, l'une des premières obligations pour le Syctom est de proposer des réponses opérationnelles évolutives, adaptables, qui prennent en compte l'évolution des usages, des temps et des réglementations.

Cette problématique dépasse d'ailleurs nos frontières. Lors de la COP 22 à Marrakech, le Syctom est intervenu sur cette question de l'acceptabilité qui préoccupe également de nombreux pays.

« Notre ambition est claire : nous voulons mettre en place des dispositifs simples, transparents et qui rendent nos activités compréhensibles »



L'Atelier-Rencontre du Sycotom

a eu lieu le 19 avril 2017 au Palais de Tokyo à Paris,
sur le thème « Mixité, villes de demain et industries
de service en milieu urbain dense »



Cet événement a réuni **plus de quatre-vingt professionnels et spécialistes**, aussi bien élus, architectes, urbanistes, prospectivistes, ou universitaires, qui ont approfondi ensemble le concept de mixité urbaine, et plus particulièrement **les modalités d'intégration urbaine des unités industrielles de service aux collectivités en milieu urbain dense**.

Cette réflexion s'est inscrite dans un contexte de profonde évolution de l'espace urbain, ainsi que des besoins et aspirations des usagers.

Fort du succès de cette première rencontre, qui a permis de mieux cerner les caractéristiques permettant aux installations de **trouver pleinement et positivement leur place dans l'écosystème urbain de demain**, le Sycotom proposera **l'organisation de nouveaux rendez-vous** pour nourrir et faire évoluer le modèle français de gestion des services essentiels porté par le service public.



www.sycotom-paris.fr